

UFF ALLOCATION OPTIMUM C

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 juin 2021



MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...	4
Autres informations.....	11
Rapport d'activité de l'OPCVM maître « UFF ALLOCATION OPTIMUM ».....	12
Rapport certifié du commissaire aux comptes	19

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Evolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 juin 2021**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Commissaire aux comptes : KPMG Audit, représenté par Isabelle GOALEC

Tour Egho - 2 avenue Gambetta - CS60055 - 92066 Paris La Défense - France

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Non

CODE ISIN :

- Part C : FR0013319100

FONDS NOURRICIERS : Oui

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP est OPCVM nourricier investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en parts de l'OPCVM maître « UFF ALLOCATION OPTIMUM Part M ». Le reste sera investi en liquidités. L'objectif de gestion de la part M de l'OPCVM maître vise à *« obtenir sur la période de placement recommandée, une performance nette de frais de gestion supérieure à €STER +3,20% en investissant de manière discrétionnaire dans des OPC. Le FCP sera également géré avec un objectif de volatilité annuelle inférieure ou égale à 5% dans des conditions normales de gestion sur la durée de placement recommandée. Le FCP pourra investir jusqu'à 110% de ses actifs en OPC avec une exposition prépondérante aux stratégies obligataires, monétaires et de performance absolue »*.

Compte tenu de ses frais de gestion propres, l'objectif du fonds nourricier sera d'obtenir une performance supérieure à €STER + 2 %.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence du fonds est identique à celui du maître, à savoir :

L'indicateur de référence, auquel le porteur pourra constater à posteriori la performance de son investissement, est l'€STER +3,20.

L'€STR est l'acronyme de Euro Short-Term Rate (en français « taux en euro à court terme »). Ce dernier est calculé chaque matin et publié à 9h sur la base de données récupérées au plus tard à 7h. L'€STR repose sur les taux d'intérêt des emprunts en euros sans garantie, contractés au jour le jour par les établissements bancaires. Ces taux d'intérêt sont obtenus directement par la BCE dans le cadre de la collecte de données statistiques du marché monétaire.

L'€STR est administré directement par la Banque Centrale Européenne (BCE).

Des informations complémentaires sur l'indicateur de référence sont accessibles à l'adresse suivante : https://www.ecb.europa.eu/stats/financial_markets_and_interest_rates/euro_short-term_rate/html/index.en.html

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP qui est un OPCVM nourricier sera investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en parts de l'OPCVM maître « UFF ALLOCATION OPTIMUM Part M » présenté ci-dessous et à titre accessoire, en liquidité :

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

L'atteinte de l'objectif de gestion reposera sur une allocation discrétionnaire d'OPC issus du processus de sélection de la société de gestion entre les différentes classes d'actifs des fonds sous-jacents qui composent le fonds. La recherche de l'alpha est principalement fondée sur la capacité des gérants à :

- d'une part, sélectionner les OPC sous-jacents en fonction des résultats d'analyse des critères quantitatifs (encours, historique du sous-jacent, consistance des performances...) et qualitatifs (moyens et résultats des gestionnaires analysés...),
- d'autre part, construire le portefeuille en attribuant les poids appropriés à chacun des supports sélectionnés. Cette construction de portefeuille s'appuie sur une optimisation simple visant à maximiser le rendement espéré sous contrainte de volatilité estimée.
- enfin, procéder ou non, selon le choix du gérant, à la couverture tactique du portefeuille des différents risques de marchés (actions / taux). Cette couverture sera réalisée par l'utilisation d'instruments financiers à terme (négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étrangers et/ou de gré à gré).

Le processus de gestion s'appuie en complément sur les anticipations et les opportunités de marchés identifiées par le gérant. Ce dernier sélectionne plusieurs classes d'actifs, zones géographiques, secteurs ou styles de gestion et détermine, de manière discrétionnaire, la pondération qu'il souhaite pour chaque style.

Les investissements seront réalisés majoritairement en OPC qui appartiennent aux catégories suivantes: actions, obligations, performance absolue et monétaire. Dans ce cadre, les bornes d'allocations et d'exposition discrétionnaires par type de stratégie des OPC sous-jacents du portefeuille du Fonds seront les suivantes :

Classes d'actifs des OPC sous-jacents	Allocation minimum	Allocation maximum	Exposition maximum
Stratégies directionnelles actions	0%	110%	30%
Stratégies obligataires et monétaires	0%	110%	110%
Stratégies de performance absolue	0%	110%	110%

Les titres détenus par le FCP seront libellés en euro, ainsi qu'en autres devises de pays de l'OCDE et de pays émergents non OCDE.

L'exposition maximale aux OPC investis en titres High Yield sera de 30% maximum de l'actif net.

L'exposition en cumul entre les OPC « actions » et « high Yield » ne pourra excéder 30% de l'actif net du fonds.

La couverture du risque de change sera réalisée selon une approche discrétionnaire. L'exposition du FCP au risque de change pourra cependant être égale à 100% maximum de l'actif net en fonction des anticipations du gérant.

Le Fonds sera majoritairement investi en parts et/ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement et, dans la limite de 30% de son actif, en FIA de droit français.

La gestion pourra également investir dans les OPC promus ou gérés par la société de gestion.

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section VI « Risque Global » ci-après.

Le FCP n'investira pas directement dans des véhicules de titrisation. Néanmoins il est possible qu'il investisse dans des OPC qui en détiennent (notamment des Assets Backed Commercial Paper).

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Le profil de risque du FCP est identique au profil de l'OPCVM maître « UFF ALLOCATION OPTIMUM part M ».

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

➤ **Risque de marché**

La fluctuation du cours des actions peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur liquidative du FCP. Le risque de marché est le risque d'une baisse générale du cours des actions. Le FCP peut présenter un risque actions en raison notamment de son investissement indirect en petites et moyennes capitalisations. Cependant, ce type d'investissement ne sera pas prédominant dans la gestion de ce fonds.

➤ **Risque actions**

Il s'agit du risque de baisse, des actions et/ou des indices, lié à l'investissement et/ou à l'exposition du portefeuille en actions ou à des indices. En cas de forte hausse des marchés actions, la hausse de la valeur liquidative du FCP sera moindre que celle du marché. Risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations : les investissements du FCP sont possibles sur les actions de petites capitalisations. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds pourra donc avoir le même comportement.

➤ **Risque de taux**

En raison de sa composition, le FCP peut être exposé à un risque de taux. En effet, une partie du portefeuille peut être investi en produits de taux d'intérêt. En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance pourra baisser, et par conséquent faire baisser la valeur liquidative du FCP.

Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. À titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une augmentation de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

➤ **Risque lié à l'investissement en titres spéculatifs dits de « Haut Rendement » (« High Yield »)**

Il s'agit du risque de crédit s'appliquant aux titres dits « Spéculatifs » qui présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Ils offrent en compensation des niveaux de rendement plus élevés mais peuvent, en cas de dégradation de la notation, diminuer significativement la valeur liquidative du Fonds.

➤ **Risque de change**

Étant donné que le FCP peut être exposé indirectement dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change. Des positions en devises constituées en dé corrélation des actifs détenus peuvent accentuer ce risque.

➤ **Risque de crédit**

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

L'attention des investisseurs est appelée sur l'orientation de gestion de cet OPC susceptible d'investir en titres spéculatifs, ce qui peut accroître le risque de crédit.

➤ **Risque de perte en capital**

Le risque de perte en capital résulte d'une perte lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. Le porteur de part ne bénéficie d'aucune garantie de restitution du capital investi.

➤ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

La performance du FCP dépend à la fois des sociétés choisies par le gérant, de l'allocation d'actifs faite par ce dernier ainsi que de l'évolution des différents marchés. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres ou les marchés les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. En cas de mauvaise anticipation du gérant, la valeur liquidative peut baisser.

➤ **Risque de surexposition**

Compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, le portefeuille de l'OPC pourra être en situation de surexposition sur les marchés sur lesquels intervient le gérant, la valeur liquidative du fonds peut par conséquent baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels il est exposé.

➤ **Risque de liquidité**

L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

➤ **Risque de contrepartie**

Dans la mesure où la société de gestion peut utiliser des instruments financiers à terme et/ou de gré à gré, ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles exposent potentiellement le FCP à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

➤ **Risque de couverture**

Il existe un risque que la stratégie de couverture du portefeuille aux différents risques des marchés actions, taux et change auquel est exposé le fonds ne soit pas optimale, entraînant une baisse potentielle de la valeur liquidative du fonds.

➤ **Risque lié aux marchés des pays émergents**

Le portefeuille pourra être investi dans les pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans les pays émergents amplifie les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Risques en matière de durabilité

Les risques en matière de durabilité font référence à des événements ou conditions d'ordre environnemental, social, ou de gouvernance qui, s'ils se matérialisent, ont ou peuvent potentiellement avoir un impact négatif significatif sur les actifs, la situation financière, les bénéfices, ou la réputation d'une société. Ces risques peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, le changement climatique, la biodiversité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la fiabilité des produits et la déontologie des entreprises.

De plus, des risques supplémentaires peuvent résulter des limites inhérentes aux approches en matière de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), dans la mesure où l'on observe un manque de standardisation des règles régissant les critères ESG et le reporting des indicateurs ESG par les entités souveraines ou privées. Il n'existe aucune garantie que les OPCVM/FIA qui intègrent des critères ESG au sein de leur processus d'investissement tiennent compte de l'ensemble des indicateurs pertinents à cet égard, ni aucune garantie que de tels indicateurs soient tous comparables. En outre, les OPCVM/FIA peuvent faire appel, pour leurs données ESG, à des prestataires externes spécialisés dans ce type d'analyse. Ces données peuvent s'avérer incomplètes, inexactes ou non disponibles et différer des données obtenues auprès d'autres sources.

Le recours à des sources de données et/ou à des prestataires différents peut, à terme, avoir un impact sur l'univers d'investissement ou sur le portefeuille et la performance de l'OPCVM/FIA.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF DU FCP MAÎTRE « UFF ALLOCATION OPTIMUM Part M »

➤ ***Les actifs hors dérivés intégrés***

Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi jusqu'à 110% de son actif net en parts ou actions

- ☒ OPCVM de droit français
- ☒ OPCVM de droit européens
- ☐ Fonds de fonds
- ☒ FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français
- ☐ FIA (Fonds d'investissement Alternatifs) de droit étrangers

La détention d'OPCVM et/ou de FIA, d'OPC indiciels cotés (ETF ou trackers) pourra atteindre 110% de l'actif net du fonds.

Le fonds pourra également détenir des OPC gérés par la société de gestion.

➤ ***Les instruments dérivés***

Le FCP utilisera des instruments financiers à terme dont l'engagement en résultant peut être évalué par la méthode du calcul de l'engagement. Le FCP peut intervenir sur les marchés à terme réglementés et organisés, français et/ou étrangers et/ou de gré à gré, autorisés par l'arrêté du 6 septembre 1989 et les textes le modifiant (pour les contrats d'instruments financiers uniquement) ou conclure des contrats financiers.

Le FCP peut recourir aux instruments et contrats suivants :

- *futures sur actions, taux, change, volatilité, indices ;*
- *options listées sur actions, taux, crédit, change, volatilité, indices ;*
- *swaps sur actions et indices.*

De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment :

- *de réaliser l'objectif de gestion, en s'exposant aux diverses classes d'actifs mentionnées dans la stratégie d'investissement,*
- *de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises. Cette couverture pourra cependant s'avérer imparfaite.*

Le FCP peut, pour la réalisation de son objectif de gestion, recevoir ou octroyer les garanties mentionnées à l'article L. 211-38 du code monétaire et financier conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Ces garanties pourront ainsi être des espèces, des instruments du marché monétaire, des obligations émises ou garanties par un membre de l'OCDE, des actions, des parts d'OPC à liquidité quotidienne, etc. Ces garanties feront l'objet de décote adaptée à chaque catégorie d'actifs conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Les garanties reçues en espèce pourront être réinvesties conformément à la réglementation en vigueur.

Le FCP pourra également recevoir en garantie, jusqu'à 100% de son actif net, des titres émis ou garantis par des États membres de l'OCDE conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Dans ce cadre, le FCP pourra recevoir en garantie des titres émis ou garantis par un seul État membre de l'OCDE éligible.

➤ ***Instruments intégrant des dérivés***

Néant directement

➤ **Liquidités**

L'OPCVM pourra détenir des liquidités à titre accessoire, notamment, pour faire face aux rachats de parts par les investisseurs. Le prêt d'espèces est prohibé.

➤ **Dépôts**

L'OPCVM pourra avoir recours à des dépôts dans la gestion de l'allocation d'actif du Fonds, en complément des produits de taux d'intérêt en vue d'assurer la gestion de la trésorerie de l'OPCVM dans la limite de 20% de l'actif net. Il pourra employer jusqu'à 20% de son actif dans des dépôts placés auprès d'un même établissement de crédit.

➤ **Emprunts d'espèces**

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts sont principalement effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Acquisitions et cessions temporaires de titres**

Le Fonds n'a pas vocation à réaliser des opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres.

➤ **Total Return Swaps (TRS)**

Le portefeuille du FCP ne comportera pas de Total Return Swaps (TRS)

CHANGEMENTS INTERVENUS

Néant

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2020.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégialement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2020, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.

Effectif total sur l'année 2020 : 12, dont 5 preneurs de risque et 1 alternant.

Rémunération brute totale versée au titre de l'année 2020 : 997 milliers d'euros, ventilée de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 558 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 439 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 808 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 188 milliers d'euros de rémunérations variables versées à 10 bénéficiaires.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le fonds étant nourricier du FCP « UFF ALLOCATION OPTIMUM part M », les actifs ont été intégralement investis en parts de ce fonds.

Pour mémoire et conformément à ce qui est indiqué dans le prospectus complet le fait d'investir dans un fonds maître fait supporter indirectement au fonds nourricier 0,20% maximum TTC de frais de gestion ainsi que d'autres frais indirects (L'OPCVM pouvant être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPCVM, des frais indirects pourront être prélevés).

Le taux de frais de gestion appliqué pour l'exercice sur la base de l'actif net TTC est de 0,20%.

Le taux de frais prélevés par le fonds maître au titre de l'exercice clos en juin 2021 est de 0,62%.

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.myria-am.com.

L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal de l'engagement de L'OPCVM ne pourra dépasser une fois son actif net.

CRITÈRES ESG

Compte tenu de la nature des stratégies d'investissements mises en œuvre par la société de gestion, à savoir la sélection de gérant dans le cadre de la multi gestion, le choix des sous-jacents utilisés n'est pas dicté ni contraint par la prise en compte de critères ESG.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivant : la capitalisation.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

Rapport d'activité

LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA AM. **JUILLET 2020 - JUIN 2021**

JUILLET 2020

Les mesures de confinement continuent d'être progressivement levées dans la plupart des économies développées, ce qui reste un soutien fort pour l'activité économique et les marchés financiers. Sur le plan épidémiologique, les marchés ont déjà intégré un scénario positif (l'éloignement du pic du virus, possibilité d'une deuxième vague plus faible que la première, découverte rapide d'un traitement ou d'un vaccin). Néanmoins, la recrudescence des cas de Covid-19 dans certains pays développés laisse planer un doute sur la vigueur de la reprise économique, même si en dehors des Etats-Unis cette remontée reste faible à l'échelle des pays.

Outre l'actualité concernant la pandémie, le mois de juillet aura été marqué par l'accord historique des pays membres de l'UE sur un plan de relance à l'échelle européenne. Au terme de négociations marathon les 27 pays membres se sont mis d'accord sur un plan de relance de 750 milliards d'euros (5% du PIB de l'UE) qui sera financé par une levée de dette de la Commission européenne sur les marchés (notée AAA). Cet accord vient compléter le 1er plan de 540 milliards d'euros (validé en avril) et les différentes mesures prises par les pays au niveau national. A noter, un pas décisif vers plus de solidarité européenne vu que la moitié du plan (390 milliards d'euros) sera versée sous forme de subventions aux pays les plus touchés par la crise (les principaux bénéficiaires seront l'Italie et l'Espagne) et remboursés par les 27 pays membres. Il s'agit d'une première avancée vers une mutualisation de la dette et davantage d'intégration budgétaire en Europe. C'est donc un soutien inédit, rapide et d'ampleur par rapport à ce qui a pu être effectué lors des crises précédentes.

Cette nouvelle a engendré un sentiment particulièrement positif sur l'UE de la part des investisseurs étrangers, saluant à la fois la gestion de la crise sanitaire et une réponse budgétaire forte ; d'autant qu'aux Etats-Unis, Démocrates et Républicains tardent à s'accorder sur un nouveau plan de relance pour les entreprises et les ménages frappés par les conséquences économiques de la pandémie. Ce sentiment positif s'est traduit sur les marchés par une forte hausse de l'euro sur le mois (+5% vs dollar et +3% vs Yen).

Du côté des marchés, les actions ont marqué une pause en zone euro (-1,5% pour l'Eurostoxx 50) et au Japon (-2,5% pour le Nikkei 225) tandis que le marché américain continue sa progression (+5,5% pour le S&P 500) et retrouve ses niveaux de fin février. L'explication de cette surperformance se trouve en partie du côté de la pondération des technologiques dans les indices américains et de l'engouement des investisseurs qui ne faiblit pas pour ces sociétés, renforcé par des résultats en forte croissance sur le second trimestre 2020.

Du côté des marchés du crédit, les obligations IG€ et HY€ progressent de 1,5% sur le mois. Le taux des emprunts d'Etats allemands et américains sont en légère baisse.

AOÛT 2020

Le mois d'août 2020 a été très constructif sur les marchés actions, qui ont amplifié le rebond démarré en avril dernier, et qui avaient quelque peu calé en juillet. C'est notamment le cas pour les marchés d'actions américains, S&P 500 et Nasdaq, qui ont pulvérisé leurs records précédents. En effet, la Covid 19 a permis aux valeurs technologiques les plus importantes de la cote de tirer leur épingle du jeu, et d'afficher des résultats sans précédent. Dans le même temps, le changement de stratégie monétaire de la Fed - qui a annoncé un ciblage d'inflation flexible - a constitué également un fort soutien pour les actifs risqués. En effet, en visant désormais une inflation supérieure à 2%, la Banque centrale a implicitement accentué son biais ultra-accommodant entraînant un nouveau recul du billet vert pour le quatrième mois consécutif face à un panier de devises.

En Asie, les valeurs japonaises ont progressé de presque 7%, ignorant la démission pour raison de santé de l'emblématique Premier Ministre Abe, et préférant anticiper une continuité politique avec l'avènement probable de son actuel bras droit, Yoshihide Suga.

En Europe, l'avance des marchés aura été de moindre ampleur, continuant d'osciller dans des bornes de trading assez étroites. Les effets de la pandémie apparaissent négligeables : si le nombre de cas dépistés atteint des niveaux record, le nombre de malades nécessitant d'aller en réanimation reste marginal, tout comme le taux de mortalité. D'un autre côté, les inquiétudes augmentent quant aux perspectives économiques de cette fin d'année, entre des négociations finales sur le Brexit particulièrement difficiles, une rentrée sociale menacée par des vagues de licenciements et une issue encore incertaine des élections américaines de novembre, et peuvent susciter des prises de bénéfices sur les marchés financiers.

Enfin, sur le front obligataire, le crédit de catégorie investissement et à haut rendement ont eu des comportements disparates selon les émetteurs, et les emprunts d'Etats ont pâti de prises de bénéfices, les taux d'intérêt remontant d'une dizaine de points de base.

SEPTEMBRE 2020

La rentrée a été difficile en ce mois de septembre, avec la résurgence de la Covid dans de nombreux pays et les actions de reconfinement partiel ou total, comme en Israël notamment. Parallèlement à cela, la campagne des présidentielles américaines s'intensifie et augmente l'incertitude pour ces prochaines semaines, avec le risque non négligeable d'un scrutin serré début novembre pouvant conduire le camp de Trump à refuser leur défaite éventuelle.

Ces deux événements ont touché l'ensemble de la cote, tant les valeurs cycliques (en première ligne en cas de reconfinement) que les valeurs de croissance américaines (prises de bénéfices des investisseurs en cas de victoire démocrate aux élections américaines augurant d'une taxation sur les profits supérieure).

De surcroît, les invectives entre les européens et les britanniques au sujet de l'interminable Brexit n'ont pas vraiment rassuré les opérateurs, tant les positions des uns et des autres semblent provisoirement irréconciliables.

Du côté des Banques centrales, la Fed, par la voix de son Président Jerome Powell, a fait état de ses craintes sur l'économie américaine, ce qui a provoqué une hausse de la volatilité implicite sur les marchés financiers. En Europe, Christine Lagarde, la présidente de la BCE, a quant à elle réitéré la pertinence de sa politique extrêmement accommodante.

En conséquence, l'Eurostoxx 50 corrige de plus de 2%, surperformant le S&P 500 en dollar, qui régresse de 3.8%, tandis que le dollar reprend des couleurs face à l'euro en progressant de près de 2%, du fait de son statut de devise refuge.

Sur le front obligataire, les obligations gouvernementales et le crédit de catégorie investissement ont profité de cet environnement peu propice à la prise de risque, tandis que les emprunts à haut rendement ont été chahutés, pénalisés par l'écartement des primes de risques des émetteurs les moins bien notés.

OCTOBRE 2020

Au cours du mois d'octobre, les marchés ont eu un comportement versatile. Pourtant, ce dixième mois de l'année avait bien commencé, porté par les espoirs de très forts rebonds des économies. En effet, l'été a été propice à l'investissement et à la consommation après un deuxième trimestre extrêmement contraint par les mesures de confinement qui ont touché la moitié de l'humanité. Et les chiffres dévoilés ont confirmé ces prévisions : ainsi, le Produit intérieur brut de la Zone euro a progressé de 12,7% après une baisse de 11,8% au deuxième trimestre, tandis que les Etats-Unis ont affiché un spectaculaire taux de croissance de 33,1%, après un effondrement de 31,7%. Las ! L'explosion des cas de Coronavirus un peu partout en Europe et en Amérique ont eu raison de ces bons chiffres, et les mesures de reconfinement prises en octobre par la plupart des gouvernements européens ont mis à mal les indices boursiers, qui ont périclité de plus de 7 % par rapport à leur point haut mensuel. De plus, les attentats

perpétrés sur le sol français ont encore noirci le climat anxiogène actuel, et la violente passe d'armes entre la Turquie et la France sur la laïcité s'est traduite par nombre de manifestations anti-français et appels au boycott des produits tricolores dans certains pays musulmans.

Outre-Atlantique, les deux candidats, Donald Trump et Joe Biden, sont dans la dernière ligne droite de l'élection présidentielle et même si les sondages prédisent que le démocrate sera élu haut la main, les statistiques restent très serrées dans les fameux swing states (« états pivots ») qui seront une nouvelle fois les faiseurs de rois. En attendant, les invectives entre les deux protagonistes font rage, les marchés redoutent que les résultats ne soient pas suffisamment nets pour les départager au soir de l'élection et les taux d'intérêt à long terme en profitent pour reprendre le chemin de la hausse : plus le temps passe avant son adoption, plus le futur plan de soutien à l'économie américaine devra être massif.

Ainsi, tout est prétexte à broyer du noir : l'annonce par la BCE d'un possible assouplissement de sa politique monétaire en décembre a été mal perçue car considéré comme trop tardif, et les résultats trimestriels parfois époustouflants de la technologie américaine ont été éclipsés par les prévisions prudentes de ces mêmes sociétés.

En conséquence, l'euro, devise risquée par construction pour les marchés, perd une nouvelle fois du terrain contre le dollar US et le yen japonais.

NOVEMBRE 2020

Après un mois d'octobre morose, qui s'est achevé par l'annonce de nouveaux confinements dans la plupart des pays du vieux continent, l'Europe étant redevenu l'épicentre de l'épidémie de la COVID-19, le mois de novembre a permis de renverser la vapeur à plus d'un titre.

Tout d'abord, les élections américaines, après un suspens hitchcockien, ont débouché à la fois sur le remplacement de Donald Trump par Joe Biden, à la tête de la première puissance mondiale, mais également sur une conservation du Sénat par les Républicains. Cette situation permettant le blocage de la partie la plus à gauche du programme du Président élu a parfaitement convenu aux marchés financiers qui ont salué cet événement par une hausse notable.

Puis, le 9 novembre, l'annonce des résultats de la phase 3 du vaccin contre la COVID-19 développé par la société Pfizer, qui mis en évidence un taux d'efficacité supérieur à 90%, a provoqué une violente remontée de l'ensemble des actifs risqués, à commencer par les actions européennes les plus décotées. Ainsi, à la veille de Thanksgiving, les marchés américains affichent depuis le début de l'année des performances stratosphériques, avec un Nasdaq en progression de plus de 30% et un Dow Jones qui a franchi pour la première fois la barre des 30 000 points. Moins flamboyants, les marchés européens sont désormais en baisse de l'ordre de 5%, mais affichent une spectaculaire remontée de plus de 50% depuis leur point bas du 23 mars dernier.

Sur le front des taux d'intérêt, les emprunts d'états européens connaissent également des valorisations records, la répression financière plus que jamais d'actualité dans ce contexte de crise sanitaire maintenant les rendements dans le territoire négatif pour les pays cœur, et à des niveaux extrêmement bas pour les pays le plus risqués comme l'Italie ou la Grèce. Par sympathie, plus de la moitié des obligations d'entreprises de catégorie investissement affichent également un rendement à échéance négatif. Seules les obligations les plus risquées affichent toujours un rendement positif, même si les primes de risques se sont très fortement resserrées depuis le mois de mars.

DECEMBRE 2020

Le mois de décembre 2020 a permis aux marchés financiers de reprendre leur souffle, tout en continuant leur progression. Ainsi, l'espoir suscité par l'annonce de la mise au point des vaccins contre la Covid-19 a perduré et leur validation effective par les autorités de santé internationales a eu pour conséquence le début de la vaccination dans de nombreux pays. L'arrivée des vaccins a éclipsé toutes les autres informations, et les réunions de politiques monétaires sont donc passées presque inaperçues. Pourtant, décembre a enfin permis d'accoucher de l'accord de divorce entre l'Europe et le Royaume-Uni après une gestation de plus de 4 ans et demi. Et, lors de sa dernière intervention, la Présidente de la BCE, Mme Lagarde, a annoncé une extension de la durée du programme de rachats d'actifs de 9

mois, jusqu'en mars 2022, ainsi qu'une augmentation de 500 milliards d'euros de celui-ci, porté à 1 850 milliards d'euros. Corollaire de cette annonce, la BCE a indiqué que la cible d'inflation – proche de 2% - ne serait pas atteinte avant 2024 au minimum.

Aux Etats-Unis, Joe Biden est officiellement devenu le 46ème Président des Etats-Unis après le vote des Grands Electeurs, ce qui a mis fin à un suspense artificiel entretenu par un Président sortant déçu par le verdict des urnes. Ce que l'on retient surtout de la nomination des membres du gouvernement, c'est bien sûr la désignation de Janet Yellen comme Secrétaire d'Etat au Trésor. L'actuel Président de la Réserve fédérale américaine et son prédécesseur vont donc pouvoir travailler main dans la main pour redresser l'économie américaine mis à mal par la pandémie actuelle, et ce signal politique extrêmement fort a déjà été intégré par les marchés financiers.

Dans les pays émergents, décembre a été également un excellent mois, qui a permis d'amplifier le rebond relativement timide du mois dernier. Sur l'année, et en dollar, la progression de ces marchés est assez impressionnante, de l'ordre de +9%, tirée largement par la locomotive chinoise, dont l'économie aura encore progressé en 2020 et ce, malgré des confinements localisés mais drastiques.

Sur le front des taux d'intérêts, et sans surprise, les rendements des emprunts d'états de la zone euro s'affichent très majoritairement en territoire négatif, tandis que le 10 ans américain reste bloqué sous le seuil psychologique de 1%.

Enfin, du côté des devises, l'Euro signe un excellent mois contre le dollar et franchit en trombe et à la hausse la barre des 1,22\$, ce qui n'était pas arrivé depuis le 1er mai 2018.

JANVIER 2021

Le mois de janvier 2021 a été marqué par une actualité toujours aussi riche sur les vaccins et leur disponibilité, mais également par la croisade des actionnaires individuels américains contre les hedge funds. Dès les premiers jours du mois, les campagnes de vaccinations ont été lancées dans de nombreux pays occidentaux, ce qui a donné lieu, comme c'est désormais l'habitude, à des critiques aussi exacerbées que peu constructives sur les rythmes adoptés par tel ou tel pays notamment en Europe. De surcroît, les psychodrames plus ou moins organisés et scénarisés au sujet des ruptures de chaînes de production de ces vaccins, des conditions de conservation ou des retards de livraison vis-à-vis notamment de l'Union européenne, ont émaillé l'actualité. Finalement, et malgré quelques contretemps ponctuels, force est de constater qu'on ne compte aucun retard significatif dans l'inoculation des vaccins aux populations.

Sur le plan politique, l'actualité a été également riche, notamment aux Etats-Unis. En effet, l'entrée en fonction de Joe Biden et l'obtention d'une majorité démocrate au Sénat ont été éclipsées par le déchainement de violences occasionnées par la tentative de prise du Capitole par les partisans de Donald Trump. Cette insurrection, encouragée par les tweets rageurs du Président sortant, lui a valu d'être sous le coup d'une deuxième procédure d'« empêchement » qui, si elle venait à être validée, lui fermerait définitivement les portes d'un hypothétique retour sur le devant de la scène en 2024. Néanmoins, ce que l'on retiendra surtout de l'actualité américaine, c'est la mise en déroute, probablement provisoire, de fonds spéculatifs spécialisés dans la vente à découvert de titres de sociétés en souffrance par l'afflux d'ordres d'achats massifs émanant d'investisseurs individuels organisés sur le réseau social Reddit. Sur le mois, GameStop Corp aura vu son cours multiplié par 17 avant de refluer significativement.

Ainsi, janvier n'aura pas permis aux marchés financiers mondiaux de continuer leur progression et se solde, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis par une performance légèrement négative. En revanche, les marchés émergents, forts de leurs statistiques économiques, continuent de progresser significativement. Sur le front des taux d'intérêt, alors qu'on observe un calme plat relatif sur les taux européens, la courbe des taux américaine s'est pentifiée via la partie longue, du fait de l'espoir suscité par l'ampleur du plan de relance à 1 900 milliards de dollars mis au point par l'administration Biden.

FEVRIER 2021

L'euphorie boursière des quinze premiers jours du mois de février 2021 a été largement stimulée par les espoirs de la mise en place d'un plan de relance de 1 900 mds de dollars par l'administration Biden aux Etats-Unis. On a donc assisté à un violent rebond des actifs risqués partout dans le monde, certains marchés progressant de plus de 6%. Mais, dans la continuité de ce qui s'est passé en janvier, les marchés obligataires ont continué de traduire ce plan, qui représente environ 9% du Produit Intérieur Brut Américain, en un scénario de forte croissance sur les années à venir. En conséquence, les taux d'intérêts se sont fortement tendus, notamment aux Etats-Unis où le taux à 10 ans est passé de 1,07% à plus de 1,5% à la fin du mois de février.

Ainsi, cet événement obligataire impromptu a fait dérailler le rallye haussier des actions typées croissance comme en a témoigné le comportement du Nasdaq sur la deuxième partie du mois. Cet indice largement exposé aux valeurs technologiques a en effet perdu jusqu'à près de 8% pour terminer le mois en légère hausse de moins de 1%.

Dans ce contexte chahuté, ce sont sans surprise les valeurs les plus en retard, au premier rang desquelles les bancaires européennes, qui ont tiré leur épingle du jeu. En février, leur indice progresse de plus de 18%. Elles ont de surcroît été aidées par le lancement d'une opération de retrait de la cote de Natixis par sa maison mère BPCE. Au global, février se solde par une surperformance très importante des actions dites décotées par rapport aux actions typées croissance, de l'ordre de 4% de part et d'autre de l'Atlantique.

Sur le plan politique, rares sont les informations qui arrivent à s'imposer au sein d'une actualité intégralement consacrée à la crise sanitaire depuis maintenant un an. On pourra cependant noter entre les plans de reconfinement et de déconfinement des différents états européens ou des différentes villes américaines, le décombre macabre du nombre de morts par pays ou, plus optimiste, du pourcentage de la population vaccinée, le lâchage par l'administration Biden du Prince héritier saoudien Mohammed Ben Salmane, sans toutefois qu'il n'y ait eu de répercussion probante sur les marchés financiers, et notamment sur les cours du pétrole.

MARS 2021

Le mois de mars 2021 aura été marqué par les statistiques ayant trait à l'épidémie de Covid-19. En effet, les médias n'ont eu de cesse de mettre à l'honneur Israël, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, pour l'efficacité de leur campagne vaccinale, alors qu'en 2020, ils clouaient au pilori leur dirigeant respectif (MM. Netanyahu, Trump et Johnson), s'interrogeant parfois sur leurs capacités à gouverner leur pays. En Europe, des dissensions au sein de l'Union sont apparues au grand jour, le Président Macron reconnaissant des erreurs dans la mise en place de la stratégie vaccinale au niveau européen, alors même que la Commission européenne n'avait aucune compétence reconnue pour la gérer. Ainsi, une partie des désordres géopolitiques, comme le coup d'état en Birmanie ou la mise en cause de la Chine au sujet de la répression des Ouïghours, a été quasiment éclipsée par le nombre de personnes vaccinées d'une première ou d'une seconde dose de Moderna, Pfizer BioNtech ou AstraZeneca, dans la plupart des pays du globe.

Conséquence directe des prouesses vaccinales américaines, couplées à un plan de relance à 1900 milliards de dollars implémenté sitôt validé : la courbe des taux américaine s'est à nouveau fortement pentifiée via la partie longue, le taux à 10 ans passant de 1.40% à 1.74% au 31 mars, soit un quasi doublement depuis le début de l'année. En effet, les marchés obligataires anticipent un fort rebond de la croissance, non seulement à court terme mais également pour les années futures.

Fort de ce constat, le marché des devises s'est également mis au diapason du rythme de la vaccination dans certains pays et de la normalisation des taux d'intérêt aux USA. Ainsi, le dollar américain s'est apprécié contre l'euro de près de 3% sur le mois. Et la Livre Sterling, faisant fi des chiffres économiques qui montrent un effondrement du commerce entre le Royaume Uni et l'Union européenne, s'est renforcée de près de 2% contre la monnaie unique, portant sa progression à plus de 5% sur le premier trimestre de l'année.

Sur les marchés actions, c'est encore un mois très favorable en moyenne, marqué pourtant par de fortes disparités géographiques et sectorielles. Par exemple, les valeurs décotées ont une nouvelle fois surperformé les valeurs de croissance, notamment aux Etats-Unis, où l'écart s'élève à plus de 4%, et dans une moindre mesure en Europe, avec une avance de 2% pour les premières. En revanche, les marchés émergents, très fortement exposés aux valeurs de croissance asiatiques, ont affiché des performances négatives en dollar sur le mois et sont désormais très en retard sur les marchés occidentaux.

AVRIL 2021

Sur le mois, le scénario de reprise cyclique se confirme dans les pays développés mais montre toutefois des signes d'affaiblissement dans les pays émergents. Aux Etats-Unis, l'amélioration économique s'est poursuivie sur fond de diminution de la propagation du Covid-19 et d'accélération de la campagne de vaccination. Les indicateurs avancés (indices PMI, confiance des consommateurs) continuent leur progression et confirment la forte accélération de l'activité au 1er trimestre (+6.4% en glissement annuel). Cette tendance positive devrait se poursuivre, portée par la présentation par l'administration américaine d'un plan d'infrastructure de grande envergure mais nécessitant encore l'approbation du Congrès. En zone euro, les signaux sont encourageants pour la reprise malgré une baisse de l'activité au 1er trimestre (-0.6%). En effet, depuis le mois de mars, les enquêtes de confiance et les indices PMI sont en nette progression laissant présager que le creux de la vague est derrière nous.

De plus, l'accélération des campagnes de vaccination et l'assouplissement des mesures de confinement devraient favoriser une amélioration de l'activité dans les prochains mois. Dans les pays émergents en revanche, on constate un fléchissement de la reprise économique, notamment en Chine où la croissance n'a progressé que de 0.6% au 1er trimestre. L'évolution de la situation sanitaire reste en effet préoccupante en Inde et au Brésil risquant d'impacter durablement leur économie.

Dans ce contexte, les actions ont poursuivi leur progression sur le mois d'avril avec une hausse de +4.5% pour l'indice MSCI World. Sur le plan géographique, les actions américaines (+5,4%) ont surperformé la plupart des autres marchés, portées par les plans de relance et le maintien d'une communication accommodante par la Fed. Du côté européen, les actions progressent de 2,2% sur le mois, avec une nette surperformance des valeurs de croissance (+3.8%) par rapport aux valeurs décotées (+0.5%), après une forte sous-performance au 1er trimestre suite à la remontée des taux longs. A l'inverse, les actions japonaises (-2.8%) restent pénalisées sur le mois par la hausse du Yen et le regain des contaminations de Covid-19.

Sur les marchés de taux, les rendements continuent de se tendre en zone euro (+9 bps pour le bund ; +37 bps sur l'année) alors que les taux américains marquent une pause (-11 bps pour le 10 ans ; +71 bps sur l'année). Les primes de risques des pays périphériques de la zone euro sont restées pour leur part globalement stable.

MAI 2021

Le mois de mai a une nouvelle fois été un mois de progression sur les marchés européens, qui ont surperformé les autres places financières internationales, à commencer par celles des Etats-Unis. Pourtant, l'actualité économique et financière aura été foisonnante. Ainsi, la publication d'un chiffre d'inflation américain de 4,2% en glissement annuel aura eu pour conséquence de raviver les craintes d'un resserrement monétaire plus rapide que prévu de la part de la Réserve fédérale américaine. Il faut dire que le rebond de l'économie américaine au premier trimestre 2021 a été très fort avec une croissance supérieure à 6% en rythme annualisé. En comparaison, les taux de croissance européens font pâle figure, avec -0.1% en France et -1.5% en Allemagne sur la même période. Néanmoins, les marchés européens restent soutenus par l'espoir que les mesures budgétaires prises notamment par l'Administration Biden, qui enchaîne les plans de soutien à l'activité, soient très profitables aux entreprises de l'Union européenne et permettent de faire redémarrer rapidement l'économie du vieux continent. Quoi qu'il en soit, le découplage de la croissance de part et d'autre de l'Atlantique est très important. Par ailleurs, le mois aura été le théâtre d'une bataille rangée d'analyses sur les

cryptomonnaies, qui ont été portées aux nues par certains et clouées au pilori par d'autres. Toujours est-il que l'interdiction chinoise d'utilisation du Bitcoin dans les transactions courantes conjuguée avec les commentaires très négatifs des banquiers centraux ont eu pour conséquence un dévissage en règle de ces « actifs » d'un nouveau genre : en mai, l'indice Nasdaq Crypto a perdu plus de 27%. Sur le front plus classique des taux d'intérêt, le rebond de l'inflation n'aura eu finalement aucun effet notable puisque le 10 ans américain fait du surplace et affiche un rendement proche de 1.6% tandis que celui de son homologue français reste au niveau de 0.17%. Enfin, l'Euro continue sa progression face aux principales devises et vaut désormais 1.22\$ (+1.7% sur le mois) et 134 yens (+2% sur le mois).

JUIN 2021

Et de cinq à la suite ! Cela fait cinq mois désormais que les marchés financiers actions sont en hausse et accompagnent l'accélération prévisible de la croissance due à la réouverture des économies. Néanmoins, cette nouvelle progression est assortie d'une très forte dispersion, tant au niveau géographique qu'au niveau des styles. Au cours des trois derniers mois, les valeurs dites décotées ou cycliques ont tenu le haut du pavé et ont bénéficié de la pentification de la courbe des taux intervenue par la hausse des maturités longues. Le quasi-doublement du taux 10 ans aux Etats-Unis est intervenu à la suite de la publication de chiffres d'inflation relativement hauts, cette statistique répercutant complètement la normalisation des prix des matières premières qui ne pâtissent plus réellement de la crise sanitaire. Pour autant, les chiffres du chômage américain, qui ne se réduit pas aussi rapidement qu'anticipé, ont stoppé net la progression des taux d'intérêt à long terme. Et la Réserve fédérale américaine qui, lors de sa réunion du mois de juin, a bien pris acte de cette hausse, a réussi à tenir un discours sur le fil du rasoir, qui a non seulement rassuré les marchés sur le caractère transitoire du retour de l'inflation, mais les a également préparés à une sortie possible de la politique des taux à 0% d'ici à 2023, plutôt que 2024. Ainsi, le mois de juin aura été celui du retour en grâce des valeurs de croissance et c'est sans surprise que les valeurs technologiques ont su profiter de cet environnement, notamment aux Etats-Unis où le Nasdaq affiche une progression proche des 6% en dollar. En Europe, ces mêmes valeurs de croissance affichent une progression moyenne de plus de 4%, avec une surperformance des grandes capitalisations. Enfin, sur le front des devises, les perspectives tracées par la Réserve fédérale américaine ont permis au dollar de progresser de près de 3% face à l'euro.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 30 juin 2021, le fonds a réalisé une performance de 1,90% contre 1,53% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Rapport certifié du commissaire aux comptes



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement
UFF ALLOCATION OPTIMUM C
Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels
Exercice clos le 30 juin 2021

KPMG S.A.
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement UFF ALLOCATION OPTIMUM C

32, avenue d'Iéna - 75783 Paris Cedex 16

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif UFF ALLOCATION OPTIMUM C constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, établis dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

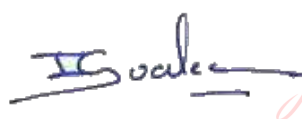
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.



Date :
2021.10.21
19:39:36
+02:00

Isabelle Goalec
Associée

UFF ALLOCATION OPTIMUM C

COMPTES ANNUELS
30/06/2021

BILAN ACTIF AU 30/06/2021 EN EUR

	30/06/2021	30/06/2020
INSTRUMENTS FINANCIERS	24 949 736,20	25 868 523,45
OPC MAÎTRE	24 949 736,20	25 868 523,45
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
CRÉANCES	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
COMPTES FINANCIERS	35 029,60	38 598,80
Liquidités	35 029,60	38 598,80
TOTAL DE L'ACTIF	24 984 765,80	25 907 122,25

BILAN PASSIF AU 30/06/2021 EN EUR

	30/06/2021	30/06/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	25 358 159,49	26 217 450,16
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-103 623,96	-12 160,39
Résultat de l'exercice (a,b)	-297 611,66	-325 920,73
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	24 956 923,87	25 879 369,04
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	27 841,93	27 753,21
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	27 841,93	27 753,21
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	24 984 765,80	25 907 122,25

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/06/2021 EN EUR

	30/06/2021	30/06/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/06/2021 EN EUR

	30/06/2021	30/06/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	0,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	320,80	324,44
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	320,80	324,44
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-320,80	-324,44
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	312 711,96	171 935,69
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-313 032,76	-172 260,13
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	15 421,10	-153 660,60
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-297 611,66	-325 920,73

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant les cours des devises au jour de l'évaluation publiés par la Banque Centrale Européenne.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés :

Les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisées au cours de clôture des marchés du jour

appelé J de calcul de la valeur liquidative, soit en fonction de zone d'appartenance du marché :

Zone Asie : cours d'ouverture (J)

Zone Europe : cours de clôture (J-1)

Zone Amérique : cours de clôture (J-1)

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées à une moyenne de cours de clôture de la veille du jour de l'évaluation communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou assimilés sont valorisés pour le calcul de la valeur

liquidative du jour (J) :

Zone Asie : au cours d'ouverture du jour (J)

Zone Europe : au cours de compensation de (J -1)

Zone Amérique : au cours de compensation de (J -1).

OPC et fonds d'investissement non cotés

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créance négociables

Les Titres de Créance Négociables et valeurs assimilées seront évalués de façon actuarielle sur la base d'une courbe de taux majorée le cas échéant d'un écart représentatif de la valeur intrinsèque de l'émetteur.

Les Titres de Créance Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence la veille du jour de l'évaluation, défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- Les TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.
- Les TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ou taux équivalent dans la devise considérée.
- Les TCN d'une durée de vie résiduelle inférieure à trois mois pourront être évalués selon la méthode linéaire. Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché de la veille du jour de l'évaluation communiqué quotidiennement par les Spécialistes en Valeurs du Trésor.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les produits de taux des émetteurs privés sont valorisés, à partir d'un modèle d'actualisation au prix de marché de la veille du jour de l'évaluation. A partir des cours d'un panel de contributeurs et des relevés des courbes de taux, un écart de signature « spread » est déterminé pour fixer le prix de marché du titre. A défaut de contributeurs, un écart de signature est estimé par la société de gestion à partir de titres comparables du même émetteur.

Dans l'hypothèse où la société de gestion estime que le cours coté n'est pas représentatif de la valeur de marché d'un titre, l'évaluation du titre relève de sa responsabilité en conformité avec les dispositions réglementaires.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

=> Acquisitions et cessions temporaires de titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché de la veille du jour de l'évaluation compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêts (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

=> Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises (swaps)

Ces contrats sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêt et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

=> Les swaps d'indice et autres swaps

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché de la veille du jour de l'évaluation ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation publié par la Banque Centrale Européenne.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 1.20 % TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts « C » et « I »
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2021 EN EUR

	30/06/2021	30/06/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	25 879 369,04	3 567 715,70
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	4 185 188,46	25 072 388,40
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-5 598 197,48	-1 156 390,87
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	2 287,81
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-107 910,16	-23 982,07
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-564,00	-672,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	912 070,77	-1 409 717,80
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-443 170,47</i>	<i>-1 355 241,24</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>1 355 241,24</i>	<i>-54 476,56</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-313 032,76	-172 260,13
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	24 956 923,87	25 879 369,04

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN^(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
OPC Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2021
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		0,00
DETTES		
	Frais de gestion fixe	27 841,93
TOTAL DES DETTES		27 841,93
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-27 841,93

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	44 368,5617	4 185 188,46
Parts rachetées durant l'exercice	-59 219,5025	-5 598 197,48
Solde net des souscriptions/rachats	-14 850,9408	-1 413 009,02
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	262 379,7965	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2021
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	312 711,96
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2021
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2021
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			24 949 736,20
	FR0013319142	UFF ALLOCATION OPTIMUM M	24 949 736,20
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			24 949 736,20

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2021	30/06/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-297 611,66	-325 920,73
Total	-297 611,66	-325 920,73

	30/06/2021	30/06/2020
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-297 611,66	-325 920,73
Total	-297 611,66	-325 920,73

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2021	30/06/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-103 623,96	-12 160,39
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-103 623,96	-12 160,39

	30/06/2021	30/06/2020
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-103 623,96	-12 160,39
Total	-103 623,96	-12 160,39

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021
Actif net en EUR	3 567 715,70	25 879 369,04	24 956 923,87
Nombre de titres	35 998,9044	277 230,7373	262 379,7965
Valeur liquidative unitaire	99,10	93,34	95,11
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,70	-0,04	-0,39
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,94	-1,17	-1,13

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
UFF ALLOCATION OPTIMUM M	EUR	25 358	24 949 736,20	99,97
TOTAL FRANCE			24 949 736,20	99,97
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			24 949 736,20	99,97
TOTAL Organismes de placement collectif			24 949 736,20	99,97
Dettes			-27 841,93	-0,11
Comptes financiers			35 029,60	0,14
Actif net			24 956 923,87	100,00

Parts UFF ALLOCATION OPTIMUM C	EUR	262 379,7965	95,11
---------------------------------------	------------	---------------------	--------------